



**Cher(e)s ami(e)s, pêcheurs, propriétaires riverains,  
amoureux de nature et de la rivière Dourbie.**

Merci d'avoir accepté notre invitation pour participer à l'assemblée générale annuelle de l'Association du Collectif des 3 Aappma(s) du bassin versant de la Dourbie.

L'ordre du jour :

- Rapports activités
- Rapports financiers de l'exercice.
- Projets et orientations 2023.
- Accueil de nouveaux membres.
- Paiement des cotisations année 2023 (10,00€ )
- Questions diverses.

**Suivie d'apéritif de clôture.**

## - Rapports d'activité année 2022.

### **01 mars 2022. DURZON : RETOUR DE LA LUMIÈRE**

Ce samedi premier Mars, l'AAPPMA NANT SAINT JEAN SAUCLIÈRES, accompagnée de l'AAPPMA de DOURBIES, a procédé à un nettoyage d'éclaircissage des rives du Durzon sur le parcours no-kill à l'aval du pont du Camarat



# 19 AVRIL 2022 - CRÉATION DU COLLECTIF DES 3 AAPPMA DU BASSIN VERSANT DE LA DOURBIE

## COLLECTIF DES AAPPMA's DE LA DOURBIE

Ci après dénommé Collectif AAPPMA(s) de la Dourbie (CAD). Il regroupe à lui seul la totalité de la Dourbie (72 kilomètres) de ses affluents et sous-affluents pour une gestion commune.

Sont membres fondateurs de ce collectif :

L'AAPPMA de Dourbies (Gard) représentée par son président Daniel GASQUET Siège social  
Adresse : Lotissement Le Pas du Cayla 12230 Saint Jean du Bruel.

L'AAPPMA de Millau, La Gaule millavoise, représentée par son président Claude ALIBERT Siège social. Adresse : Maison de la pêche, rue de la Menuiserie 12100 Millau.

L'AAPPMA de Nant Saint-Jean Sauclières représentée par son président Philippe AUGÉ Siège social. Adresse : Mairie 12230 Saint Jean du Bruel

Peuvent intégrer ce collectif, sur simple demande après acceptation à la majorité des membres, toute personne physique, morale, association ou propriétaire riverain souhaitant partager le même objectif. Les membres en sont égaux.

Les associations ou personnes morales devront faire valider par leur conseil d'administration leur participation au collectif.

Chaque membre dispose des mêmes droits, il est libre de quitter le collectif par simple avis aux autres membres.

- L'objet du Collectif AAPPMA(s) de la Dourbie est de créer un plan de gestion du patrimoine halieutique unique du bassin versant de la Dourbie. Il a pour but de mettre en commun des moyens techniques, financiers et humains nécessaires aux bons fonctionnent et cohérence pour le bien de la rivière et de son environnement.

- Sauvegarder, protéger le bien commun, valoriser l'identité, le patrimoine naturel et culturel et la qualité de vie de la vallée et des gorges de la Dourbie et des cours d'eaux associés.

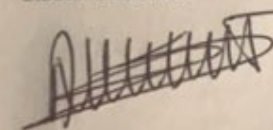
- La protection et de la conservation des espaces, des ressources, milieux et habitats naturels, des espèces animales et végétales, de la biodiversité et des équilibres fondamentaux.

- Contribuer à lutter contre toutes les formes de pollutions et de nuisances pesant sur la santé du milieu aquatique et son environnement et défendre l'intérêt du collectif et l'intérêt général.

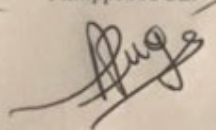
Les actions programmées seront issues de projets conçus et proposés par tout membre du CAD, acceptés à la majorité simple.

Fait au Calcadis, 12100 La Roque Sainte Marguerite le 19 avril 2022.

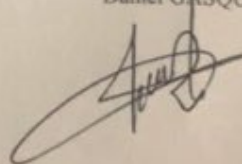
Claude ALIBERT.



Philippe AUGÉ.



Daniel GASQUET.



20 avril 2022

## Création site internet de l'association du Collectif.

<https://www.lesaappmabvdourbie.com>



[ACCUEIL](#) [ACTUALITÉS](#) [PAGES](#) [GALERIE PHOTOS](#) [GALERIE VIDÉOS](#)  
[RAPPORT D'ETUDES](#) [CONTACT](#)

Rester connecté

[Créer un compte](#) | [Mot de passe perdu ?](#)

Suivez ACADOURBIE sur notre page facebook

### Nos Pages & Groupes Facebook Associés

AAPPMA LA DOUBIE Dourbies (GARD)

AAPPMA LA GAULE MILLAVOISE

AAPPMA NANT ST JEAN SAUCLIERES

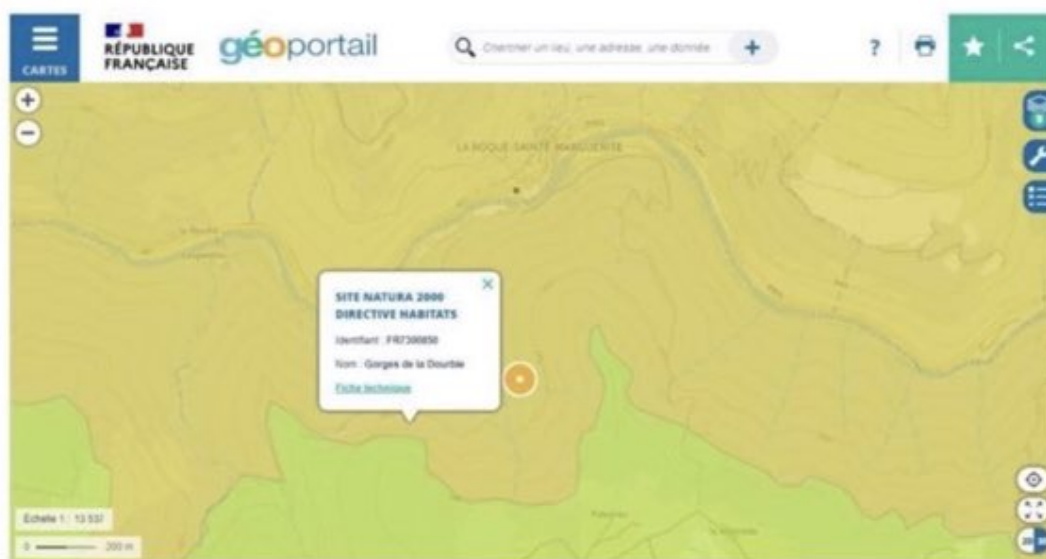
Parcours pêche & Gestion Moderne

Parcours pêche en Gestion Patrimoniale



**21 Avril 2022**

**Intervention sur une déchèterie sauvage**  
dans la côte de la Roque Pierrefiche du  
Larzac des bidons de carburant mélangés à  
de l'huile, après une signalisation et avec le  
soutien des sentinelles de la Nature sur un  
risque de pollution de la rivière Dourbie.



# 17 mai 2022

## Suite au courrier à Mme Emmanuelle Gazel Présidente Communauté des Communes Millau Grands Causses. Celle-ci nous intègre dans des réunions au GERI et des sports en pleine nature.



Millau, le 17 mai 2022

Monsieur Jean-Claude DURAND  
Représentant du Collectif  
AAPPMA de la Double  
Lot Le Pas du Cayla  
12230 SAINT JEAN DU BRUEL

La Communauté de Communes a également initié un travail collaboratif sur les sports de pleine nature au sein d'un collectif. Il me paraît judicieux, si vous en êtes d'accord, que vous puissiez intégrer ses travaux.

En vous remerciant de votre vigilance et de la pertinence de vos actions, dans l'objectif commun de protection des milieux et de valorisation de la pêche de loisirs, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Réf. : JJC CSMGC2020143

**Objet** : Implication des AAPPMA dans les problématiques des rivières.

Monsieur,

Nous avons pris connaissance avec attention de votre courrier concernant les actions initiées par les trois AAPPMA du territoire sur les problématiques auxquelles sont confrontées nos rivières. Nous avons noté l'importance, la pertinence et la qualité de l'implication de vos structures sur ces thématiques.

Vous souhaitez être associé pleinement aux réunions initiées par notre Communauté sur les sujets liés aux rivières et aux sports de pleine nature. Cette demande nous semble parfaitement légitime.

D'une manière générale, nous nous efforçons sur chaque action portée par notre collectivité d'associer l'ensemble des acteurs concernés, pour partager le diagnostic et élaborer ensemble les solutions les plus pertinentes.

Toutefois, je vous rappelle que conformément aux règles de fonctionnement des collectivités, les décisions finales appartiennent exclusivement aux organes délibérants des structures compétentes.

D'une manière plus particulière, l'AAPPMA de Millau et l'association Halieutarn sont membres du Groupe de réflexion sur les Inondations GERI, et sont systématiquement invitées à ses travaux.

Le Syndicat Tarn-Amont, auquel nous avons transféré la compétence GEMAPI, organise très régulièrement des réunions d'Unités Géographiques par bassins versants. Elles ont comme objectif de rassembler l'ensemble des acteurs pour étudier au plus près du terrain les thématiques liées aux rivières et les actions à mettre en œuvre. Les AAPPMA concernées y sont conviées.

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau Programme Pluriannuel de Gestion du Tarn-amont 2023-2027, le Syndicat de rivière a initié des réunions de travail décentralisées sur son territoire où les AAPPMA ont été conviées et certaines d'entre elles y ont participé, notamment celle d'Aguessac.

Emmanuelle GAZEL  
Présidente



- **2 juin 2022. Intervention du Collectif des 3 Aappma(s) Parution Fr3.**
- **Encore une fois le respect de nos chères rivières bafouées par des incivilités**, la facilité de faire les choses bien, échappe encore à beaucoup trop de personnes peu scrupuleuses de notre environnement ! Il semblerait que l'OFB ait identifié le coupable. La société de pêche s'indigne alors : "Il y a trop de temps que cela dure ! Les industriels font de gros bénéfices. On est furieux de voir que l'industrie laitière est capable de faire la fête du roquefort avec un budget colossal et en contrepartie on balance ses effluents dans le ruisseau." Beaucoup trop de laxisme envers nos rivières qui sont prises comme des déversoirs pour éloigner leurs déchets "des égouts." Tout notre soutien à l'Aappma de St Affrique



Selon l'AAPPMA, le Souzou n'a plus de vie aquatique sur un kilomètre de long en aval de Roquefort. / AAPPMA

06 Juin 2022

## Panneau de protection barrages

- **Présentation du panneau choisi par le Collectif**, il participera aux informations pour le bien-être de notre rivière.





# - juin campagne d'information press

## Journal de Millau pour avoir mis en avant notre campagne contre la prolifération et les dangers de surpopulation sur l'ensemble des organismes aquatiques qu'ils entraînent. Cette campagne est menée par le COLLECTIF DES 3 Aappma(s) du bassin avec un financement par HalieutiTarn pour la partie basse et le crédit Agricole pour les deux autres Aappma (Nant Saint Jean-du-Bruel Sauclières et Aappma La Dourbie (Gard) sur le reste de la dourbie

80 DÉTENTE

JOURNAL DE MILLAU - Jeudi 2 Juin 2022

### COIN DE PÊCHE

## REtenir L'EAU = DANGER

Laissez-moi couler... Let me flow

**INFORMATIONS**

- 1 Une retenue d'eau ralentit l'écoulement naturel de la rivière et induit des effets néfastes (voir ci-dessous).
- 2 La température de l'eau augmente, les poissons ont des difficultés à respirer.
- 3 C'est le mort des espèces aquatiques (saumon, truite, etc.), la disparition des macro-invertébrés qui assurent la propreté.
- 4 Au final, c'est le mort de l'écosystème et des poissons, avec un risque d'introduction de bactéries.

**RÈGLEMENTATION**

Article L. 214-10 du Code de l'Environnement : tout ouvrage à construire dans le lit d'un cours d'eau doit comporter des dispositifs permettant d'assurer la continuité de l'écoulement et la reproduction des espèces vivant dans le cours.

**AAPPMA**

La rivière milieu vivant, 3<sup>e</sup> partie  
**Mieux connaître la rivière, pour mieux la protéger...  
 Les macro-invertébrés des eaux courantes**

Les invertébrés benthiques jouent un grand rôle dans la vie de la rivière. Ils constituent tout d'abord l'alimentation de base essentielle aux divers stades de la croissance des poissons, et de la truite en particulier. Ils sont aussi et surtout d'excellents bio-indicateurs de la santé d'une rivière. En effet, une analyse physico-chimique de l'eau faite à un instant T, est comme une photo instantanée et peut très bien ne pas détecter une pollution survenue peu de temps avant ou après. Tandis que l'analyse des indices biologiques que sont les invertébrés présents en permanence dans les eaux, à tous les stades de leur croissance, est comme un film qui se déroule et révèle toute modification survenue dans le milieu.

**A** l'issue de leur cycle larvaire, la plupart des macro-invertébrés deviennent des insectes. La durée du cycle larvaire varie en fonction de la température de l'eau et du milieu. Sans entrer dans d'extrêmes détails, certaines espèces ont un cycle larvaire de 1 an, d'autres de 3 ans et d'autres de 5 ans.

Parmi les espèces de macro-invertébrés benthiques, toutes et pas toutes sont sensibles face aux polluants. Certaines sont plus sensibles que d'autres aux polluants et aux autres modifications de l'eau.

Effet d'un polluant strictement normalisé, les DCO, permet de constater la présence et la densité ou l'abondance des espèces sensibles. Il redonne une idée de la dégradation de la qualité de l'eau et du milieu.

Une truite en très bonne santé développe pendant son cycle de 10 à 200 espèces différentes. Parmi les benthiques, on trouve principalement des diptères, d'hydroptères, de trichoptères, de plecoptères, de mollusques et d'annélides.

La densité d'invertébrés benthiques est un bon indicateur de la santé d'une rivière. Autant dire qu'aujourd'hui, c'est la triste réalité de nos cours d'eau.

**La vie des invertébrés benthiques**

Tous ces invertébrés, plus ou moins sensibles aux polluants, ont des modes de vie différents, comme les plantes aquatiques.

Les algues et les mousses sont les premiers à pousser dans les retenues, dans les zones où l'écoulement est ralenti. Ils sont très sensibles aux polluants, mais ils sont aussi très résistants. Ils ont des capacités de régénération très fortes. Ils sont donc très utiles pour la restauration des cours d'eau.

**Modes d'adaptation au courant**

Tous ces invertébrés ont des modes de vie différents et sont adaptés à leur environnement. Certains sont très résistants aux polluants, d'autres sont très sensibles. Certains sont très résistants aux polluants, d'autres sont très sensibles.

81 DÉTENTE

JOURNAL DE MILLAU - Jeudi 2 Juin 2022

### COIN DE PÊCHE

## REtenir L'EAU = DANGER

Laissez-moi couler... Let me flow

**INFORMATIONS**

- 1 Une retenue d'eau ralentit l'écoulement naturel de la rivière et induit des effets néfastes (voir ci-dessous).
- 2 La température de l'eau augmente, les poissons ont des difficultés à respirer.
- 3 C'est le mort des espèces aquatiques (saumon, truite, etc.), la disparition des macro-invertébrés qui assurent la propreté.
- 4 Au final, c'est le mort de l'écosystème et des poissons, avec un risque d'introduction de bactéries.

**RÈGLEMENTATION**

Article L. 214-10 du Code de l'Environnement : tout ouvrage à construire dans le lit d'un cours d'eau doit comporter des dispositifs permettant d'assurer la continuité de l'écoulement et la reproduction des espèces vivant dans le cours.

**AAPPMA**

La rivière milieu vivant, 3<sup>e</sup> partie  
**Mieux connaître la rivière, pour mieux la protéger...  
 Les macro-invertébrés des eaux courantes**

Les invertébrés benthiques jouent un grand rôle dans la vie de la rivière. Ils constituent tout d'abord l'alimentation de base essentielle aux divers stades de la croissance des poissons, et de la truite en particulier. Ils sont aussi et surtout d'excellents bio-indicateurs de la santé d'une rivière. En effet, une analyse physico-chimique de l'eau faite à un instant T, est comme une photo instantanée et peut très bien ne pas détecter une pollution survenue peu de temps avant ou après. Tandis que l'analyse des indices biologiques que sont les invertébrés présents en permanence dans les eaux, à tous les stades de leur croissance, est comme un film qui se déroule et révèle toute modification survenue dans le milieu.

**A** l'issue de leur cycle larvaire, la plupart des macro-invertébrés deviennent des insectes. La durée du cycle larvaire varie en fonction de la température de l'eau et du milieu. Sans entrer dans d'extrêmes détails, certaines espèces ont un cycle larvaire de 1 an, d'autres de 3 ans et d'autres de 5 ans.

Parmi les espèces de macro-invertébrés benthiques, toutes et pas toutes sont sensibles face aux polluants. Certaines sont plus sensibles que d'autres aux polluants et aux autres modifications de l'eau.

Effet d'un polluant strictement normalisé, les DCO, permet de constater la présence et la densité ou l'abondance des espèces sensibles. Il redonne une idée de la dégradation de la qualité de l'eau et du milieu.

Une truite en très bonne santé développe pendant son cycle de 10 à 200 espèces différentes. Parmi les benthiques, on trouve principalement des diptères, d'hydroptères, de trichoptères, de plecoptères, de mollusques et d'annélides.

La densité d'invertébrés benthiques est un bon indicateur de la santé d'une rivière. Autant dire qu'aujourd'hui, c'est la triste réalité de nos cours d'eau.

**La vie des invertébrés benthiques**

Tous ces invertébrés, plus ou moins sensibles aux polluants, ont des modes de vie différents, comme les plantes aquatiques.

Les algues et les mousses sont les premiers à pousser dans les retenues, dans les zones où l'écoulement est ralenti. Ils sont très sensibles aux polluants, mais ils sont aussi très résistants. Ils ont des capacités de régénération très fortes. Ils sont donc très utiles pour la restauration des cours d'eau.

**Modes d'adaptation au courant**

Tous ces invertébrés ont des modes de vie différents et sont adaptés à leur environnement. Certains sont très résistants aux polluants, d'autres sont très sensibles. Certains sont très résistants aux polluants, d'autres sont très sensibles.

## Le 17 juin 2022.

- **intervention sauvetages.** Un triste constat sur la Dourbie plus de 270 truites juvéniles ont été retrouvées mortes à 400 mètres en amont du pond de Cantobre dans un petit bras d'eau. Une centaine a été toutefois sauvée !



# 20 juin 2022

## Préparation Fête de la DOORBIE

Pour les amoureux les passionnés de notre rivière

Le samedi 23 Juillet 2022 Place du Claux Nant, participation repas 5€ par personne avec (1 verre au choix) enfant - de 6 ans, gratuit.

Un magnifique film de **Lily Espla** projection (40 minutes).

Un documentaire sur la biodiversité rivière, montrant l'importance de la protection et préservation de la vie de nos cours d'eau.



# Le 12 juillet 2022

## Intervention Nant

Comme tous les ans, les a secs autour du pont submersible de Nant sont apparus, avec plus d'un mois d'avance. Par rapport à l'an dernier, le linéaire c'est fortement rallongé. Nous sommes inquiets pour les jours prochains au vu de la météo que l'on nous annonce.

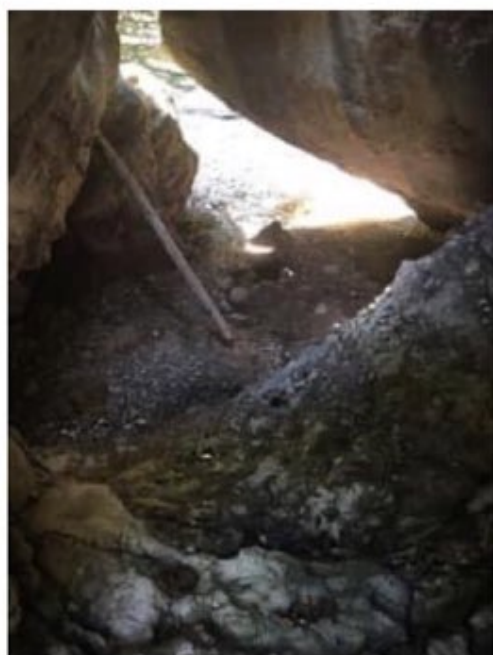


**19 juillet 2022.**

**Suite aux informations, la Dourbie du haut (Gard)** en grande difficulté, la majorité des sources ne coulent plus. Une réunion est en cour pour arrêter la pêche. Vu l'état de l'ensemble des cours d'eau du bassin versant de la Dourbie, nous sommes en train de parler avec la fédération de pêche de l'Aveyron, pour comme nos voisins, suspendre temporairement la pêche sur la Dourbie. Une équipe est sur place sur Les bords du Trèvezél ou les dégâts sont très inquiétants.

**Retour de la fédération pêche Aveyron - refus systématique..**

**- Photos du Trèvezel. Gorges amont de treves.**



## 20 Juillet 2022

### **Extrait conférence de presse du collectif sur l'état de la Dourbie.**

Quand les températures sont très élevées, et qu'aucune pluie n'apporte de répit, l'eau des cours d'eau s'évapore et met les poissons en souffrance. Certains en meurent. Dans les cours d'eau comme la Dourbie, le Trèvezél qui sont touchés par le phénomène d'assèchement. Et quand elles ne sont pas à sec, elles n'ont pas le niveau requis. Merci encore aux pêcheurs qui ont fait le choix de s'abstenir dans cette période difficile à tous les baigneurs qui évitent les crèmes solaires et de faire des barrages en déplaçant les pierres et galets.

**Suite article : <https://www.lesaappmabvdourbie.com>**



**22 juillet 2022.**

**Intervention au Trèvezél rendez pont de Comeiras. Avec la  
fédération départementale du Gard et le collectif des 3  
Aappma(s)**



# 23 Juillet 2022.

**Intervention avec la Maire de Dourbies** que nous remercions encore (En raison des conditions hydrologiques actuelles et du dernier arrêté sécheresse en date du 20 juillet 2022, vous trouverez ci-dessous l'arrêté municipal interdisant la pratique du canyoning sur la commune de Dourbies ainsi que l'arrêté sécheresse.)



DEPARTEMENT DU GARD - COMMUNE DE

ARRETE

Envoyé en préfecture le 22/07/2022  
Reçu en préfecture le 22/07/2022  
Affiché le 23/07/2022  
ID : 1030-21901030-20220722-ARR025-AR

## PRATIQUE DU CANYONING ET DE L'AQUARANDONNEE SUR LA COMMUNE

Nous, Maire de la Commune de Dourbies

Vu la directive européenne 2000/60 du 23 octobre 2000, dite directive cadre sur l'eau,  
Vu la loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques,  
Vu le Code de l'Environnement, notamment les articles L 211-3, L 211-4 et R 211-66 à R 211-70,  
Vu la loi, du 5 avril 1884 relative à l'organisation municipale,  
Vu la loi 89 413 du 22 juin 1989 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212 et 2215  
Vu l'arrêté préfectoral n°2012-145-005 autorisant la pratique du canyoning et de l'aquarandonnée sur le territoire des communes de Saint-Sauveur-Camprieu, Dourbies et Trèves,  
Vu l'arrêté cadre départemental n° 30-2018-07-02-006 du 2 juillet 2018 définissant les seuils de vigilance et les mesures exceptionnelles de limitation des usages de l'eau en cas de sécheresse dans le département du Gard,  
Vu l'arrêté préfectoral n° 30-2022-07 du 21 juillet 2022 décidant du classement des bassins versants de la Cèze (partie aval) et du Vidourle **en crise**, des bassins versants de l'Ardèche, de la Cèze (partie amont), des Gardons (parties amont et aval) et de l'Hérault (communes Gardoises) en **alerte renforcée**, des bassins versants de la Vistrenque, Costières et Vistre, des bassins versants de **La Dourbie et du Trévezel en alerte** et du bassin versant du Rhône (partie Gardoise) et Camargue Gardoise **en vigilance**, notamment son article 5,  
Vu l'avis de l'AAPPMA La Dourbie du 19 juillet 2022,

Considérant que le niveau des cours d'eau de La Dourbie et du Trévezel sont extrêmement bas et à un niveau égal à la sécheresse de 2003,

Considérant que la pratique du canyoning et de l'aqua randonnée dans ces conditions est de nature à nuire à l'environnement piscicole et à la biodiversité de la rivière,

### ARRÊTE

#### ARTICLE 1 :

La pratique du canyoning et de l'aqua-randonnée dans la rivière La Dourbie est interdite sur le territoire communal.

#### ARTICLE 2 :

Publicité de cette interdiction sera faite sur l'affichage municipal et aux emplacements prévus à cet effet en bordure de cours d'eau.

ARRETE

Envoyé en préfecture le 22/07/2022  
Reçu en préfecture le 22/07/2022  
Affiché le 23/07/2022  
ID : 1030-21901030-20220722-ARR025-AR

#### ARTICLE 3 :

Les services de l'état en charge de la police de l'eau, la gendarmerie nationale, la police nationale, les agents de l'Agence Française de la Biodiversité et toute autorité de police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée à :  
- Madame la Sous-Préfète du Vigan  
- Monsieur le Commandant de Gendarmerie

En Mairie le 22 juillet 2022

Le Maire  
Irène LEBEAU



La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans les deux mois à compter de sa notification.



CODE QR SITE INTERNET



## 24 Juillet 2022

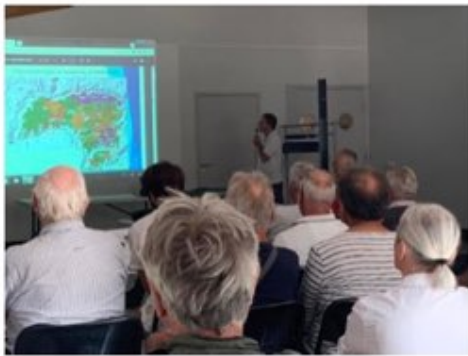
**Fête de la rivière Dourbie...** un souhait qui tenait à cœur à toute l'équipe du collectif et particulièrement à **Bernard Fourcadier** qui en faisait vœu, elle s'est réalisée dans une belle et bonne ambiance.

Des intervenants qui ont apporté des précieux renseignements sur notre Dourbie.

Remercier à **Laurent Danneville** RESSOURCES NATURELLES & BIODIVERSITE du Parc naturel régional des Grands Causses. **Vincent Ravel** Président de la Fédération de Pêche du Gard qui n'a pas hésité une seconde à venir amener son soutien à nos cours d'eau.

**Jacques Ricard** hydrologue.

Sans oublié **Lily Espla** pour son magnifique film sur la biodiversité de la rivière.



# 29 Juillet 2022.

**Interdiction pêche Lozere** en première catégorie.  
Beaucoup ont appréciés l'initiative et la rapidité de cette Fédération.

**Un courrier a été envoyé à la fédération pêche Aveyron avec un retour défavorable !**



01 AOÛT - LIMITATION DE LA PRATIQUE DE LA PÊCHE

## 01 Août - Limitation de la pratique de la Pêche

Madame, Monsieur, Amis Pêcheurs

Suite au comité sécheresse du 27 juillet, l'intégralité des bassins versants de la Lozère est désormais classé au niveau de Crise.

Dans ces conditions, **la pratique de la pêche sur l'intégralité des bassins versants sera strictement interdite sur tous les cours d'eau à partir du 01 août jusqu'au 18 septembre 2022**, afin de préserver les populations piscicoles fragilisées.

Les activités de pêche restent autorisées sur les plans d'eau suivants :

Ce site internet utilise des cookies pour vous proposer une expérience enrichie. [Plus d'infos](#)

# 30 Juillet 2022

**Publication : La situation de crise impose des arrêts de la pratique de la pêche de la 1<sup>er</sup> catégorie.**

c'est une décision difficile à prendre, certains ont le courage de le faire. Pour espérer garder de la ressource halieutique. Allez pêcher chez le voisin, qui lui n'a pas pas fermé, c'est accentuer la pression sur notre rivière, en situation difficile.

**3 août la Lozère et maintenant le Gard. Le 13 août l'Ardèche, la Corrèze, nord du Territoire de Belfort, la Manche.. etc.** Les arrêtés préfectoraux de certains départements qui ont le souci de protéger leurs cours d'eau s'affichent !



## IMPORTANT

Association Agréée de Pêche et de Promotion de Milieu Aquatique  
de la Haute Vallée de l'HERAULT

La sécheresse et le niveau au plus bas de nos cours d'eau nous obligent d'anticiper la fermeture de la pêche de loisir dans tous le département du GARD sur les secteurs classés en 1<sup>ere</sup> catégorie à compter du 03 août 2022.

Merci pour votre compréhension, rendez-vous la saison prochaine.



Arrêté préfectoral n° : 16 2022-08-03-00000 du 03 août 2022

- **09 août 2022.**

- **Intervention Barrages (3) à Cantobre ...Objectif :  
débiter un tronc d'arbre et désenclaver le cours de l'eau !**



**30 août 2022**

**Vidange et récupération de poissons** sur le lac Saint-Sauveur Camprieu. Le Collectif des 3 Aappma vient aider la fédération du Gard pour une pêche électrique.



## 31 Août 2022

l'Association du Collectif des 3 Aappma(s) de la Dourbie était présente avec l'OFB qui tous les deux ans, sous-traite à la société Aquascop (une société spécialisée dans l'étude des milieux aquatiques) basé à Montpellier.

Dans le cadre de directives européennes une pêche de contrôle sur la Dourbie, a été effectuée au Mona, température de l'eau 17,5° **(de nombreuses résurgences se déversent dans la rivière à cet endroit)**

Un échantillonnage écologique des différentes espèces de poissons pour comparer la présence et l'abondance, mais pas que, des invertébrés, des plantes, la diatomée (Organisme unicellulaire et planctonique) sur l'ensemble du milieu aquatique.



# 13 septembre 2022

**Des déchets verts encore dans la Dourbie**, la mairie de la Roque Ste Marguerite coupable, cela fait deux fois que le cas se produit. Un signalement a été effectué auprès de OFB qui a donné suite avec un rendez-vous à Mairie. Enfin un résultat, un panneau qui apparemment est pour eux même.

Pour information la déchèterie de Nant sera fermée pendant 10 mois. D'où une vigilance accrue pour nos sentinelles



# 13 septembre 2022

## Partenariat École avec Lily Espla

*Pour exprimer leurs talents en lien avec le monde professionnel, les élèves de 1ères bac pro ASSP ont un projet "chef d'oeuvre" à mener sur 2 ans, qui sera évalué pour leur baccalauréat (en épreuve orale).*

*Cette démarche de projet leur permet d'acquérir, développer des compétences et, construire leurs parcours professionnels.*

*Cette année, la thématique retenue est le développement durable. Aussi, votre implication personnelle (auprès de l'association du collectif des 3 AAPPMA) dans l'élaboration de votre film sur la biodiversité au sein de nos rivières, a retenu toute notre attention.*

### **Objectifs de votre intervention :**

- Projeter film de **Lily Espla** sur la biodiversité et la rencontre animalière
- Susciter (suite à la projection du film), le questionnement et l'intérêt de nos jeunes sur la préservation de la ressource eau, la biodiversité, la protection des rivières, la lutte contre le gaspillage et la modification des comportements
- Faire émerger des idées, des propositions de démarrage de projet d'action et Mettre en lumière un partenaire de projet avec **l'Association du Collectif des 3 Aappma.**

**Retour une prise rendez-vous le 29 novembre 2022**  
**« Chef d'œuvre » des élèves pro**



**13 septembre 2022**

**Réunion de l'Association du Collectif des 3 Aappma de la Dourbie à la Communauté de Communes Millau Grands Causses avec Mme.Emmanuelle Gazel, présidente de la CC Millau Grands Causses et maire de Millau. Mme. Cathy Jouve, conseillère municipale et CC Millau Grands Causses (écologie) Mr. Jean Jacques Charles responsable du service environnement pour la communauté de communes Millau Grands Causses. Mr. Gilbert Faucher, maire de Paulhe et vice-président à la communauté de communes Millau Grands Causses a été élu à la tête de la Commission locale de l'eau du Tarn-amont. Plus nous quatre de (ACAD) : Claude Alibert, Philippe Augé, Daniel Gasquet et moi-même.**

*Des discussions positives ont été abordées pour permettre à l'association du collectif de participer à des réunions concernant La Dourbie où les Aappma ne sont pas invitées car représentées par la fédération de pêche Aveyron.*

**Rappel La DOURBIE est un site d'exception soumis à de multiples protections : ZNIEFF, ZICO, NATURA 2000, UNESCO, plus le Parc National des Cévennes et le parc régional des Grands Causses, plus de 320 espèces animales et 250 végétales y sont recensées, parmi lesquelles on trouve de nombreuses espèces protégées.**

**19 septembre 2022**

**Réunion fermeture de la pêche pour un bilan de la saison, avec l'équipe de l'association du Collectif.**



**25 septembre 2022.**

**SIGNALEMENT d'une construction - ponton sur la  
Dourbie avec pompage de l'eau. L'OFB est intervenu  
quatre jours plus tard, affaire réglée. Merci L'OFB.**



# 14 Octobre 2022.

## Réunion conférence de presse journal de Millau sur la problématique de l'Eau - Publication le 10 novembre 2022

### Des comportements à repenser

**RÉACTIONS** A la veille de la saison estivale et l'arrivée des visiteurs, trois Associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) du bassin-versant de la Dourbie pointaient déjà les diverses nuisances qui touchaient la rivière. Chaque été, la même rengaine est martelée : la création de centaines de barrages sur les cours d'eau, pendant la période touristique, est un fléau non sans conséquences sur le milieu naturel, qui d'une part, entraîne la destruction de larves, et d'autre part, provoque une stagnation de l'eau et un réchauffement de celle-ci, terreau fertile à la multiplication rapide des algues. Certains pêcheurs, comme Jean-Claude Durand, membre du collectif des 3 AAPPMA et militant écologiste, parle de « barbarie » sur les rivières avec le tourisme. « On n'est pas pour interdire les sports de pleine nature car cela fait partie de l'ADN de Millau mais il faut savoir l'encadrer comme cela a été le cas avec des arrêtés comme celui de l'interdiction du canyonisme sur le site du Tayrac fin juillet, illustre-t-il. Il y a des poissons endémiques qui n'existeront plus alors que la plupart des cours d'eau sont en zone Natura 2 000 ou dans le périmè-



Des opérations de démantèlement sont régulièrement organisées.

tre du Parc. Il y a les poissons et tout ce qui ne se voit pas. » Les opérations de sensibilisation menées depuis plusieurs années ne semblent pas suffire, tout comme les 15 € d'amende alors que « Millau est toujours restée au plus bas au niveau des interdictions pendant l'été ». Les pêcheurs travaillent également sur des zones de baignade bien précises, pour interdire l'accès à d'autres zones sensibles.

#### Faire évoluer le système

Au-delà des activités de loisirs sur les rivières, les militants d'Europe écologie les Verts (EELV) aimeraient voir « évoluer le modèle agricole », notam-

ment en « arrêtant le maïs pour se tourner vers le sorgho », céréale moins consommatrice en eau. « Nous avons une région karstique et il faudrait protéger l'eau qui tombe et mettre fin à l'ingérence des bassins qui longent l'A75, plaide Laurent Renaudin, secrétaire départemental du parti. Même en bio, une brebis demande environ 5 litres d'eau par jour, il faudrait récupérer les eaux de pluie comme autrefois dans des boudins par exemple. Il faut se mettre autour de la table avec les différents acteurs pour travailler des réflexions. » Pour aller plus loin, ceux qui aimeraient voir leurs « idées aller dans les autres formations po-

litiques sans perdre de leur consistance », défendent une refonte de la loi de 1964 qui organise la gestion de l'eau par bassin avec la création des agences de l'eau et des comités de bassin pour leur donner davantage de poids et revoir leur financement, et qui a introduit la notion de « pollueur-payeur », et souhaiteraient voir aussi des travaux de rénovations sur les stations d'épurations dont la plupart sont nées dans les années 70.

« Le réchauffement climatique a déjà eu lieu, désormais il faut prendre les mesures pour que ce ne soit pas pire, soulignent les écologistes. Cet été a peut-être éveillé les consciences ici mais tout le monde n'a pas été confronté à ce phénomène. C'est un mal qui va revenir et qui deviendra la norme dans 20 ou 30. L'Aveyron, comme le Lot, sont plus impactés que des départements comme l'Hérault et après le constat écologique, on peut se demander quelles seront les conséquences pour l'économie locale, que ce soit en matière de tourisme ou chez des industriels de Roquefort. » Pour eux, la problématique locale est aussi internationale avec un « système de consommation à repenser » et des « lieux de production à rapprocher ».



**19 Octobre 2022**

**pour palier à des dépenses nécessaires au fonctionnement nous avons fait des modifications importantes sur le site en tant que support principal de notre communication pour nos membres avec le soutien du Crédit Agricole le site est 100% SÉCURISÉ pour réaliser Abonnements - Dons**

**Vous y trouverez tous les renseignements 'Études, No-kill, photos, projets, réglementations des Aappma(s) concernées etc.... N'hésitez pas à nous faire connaître vos opinions**



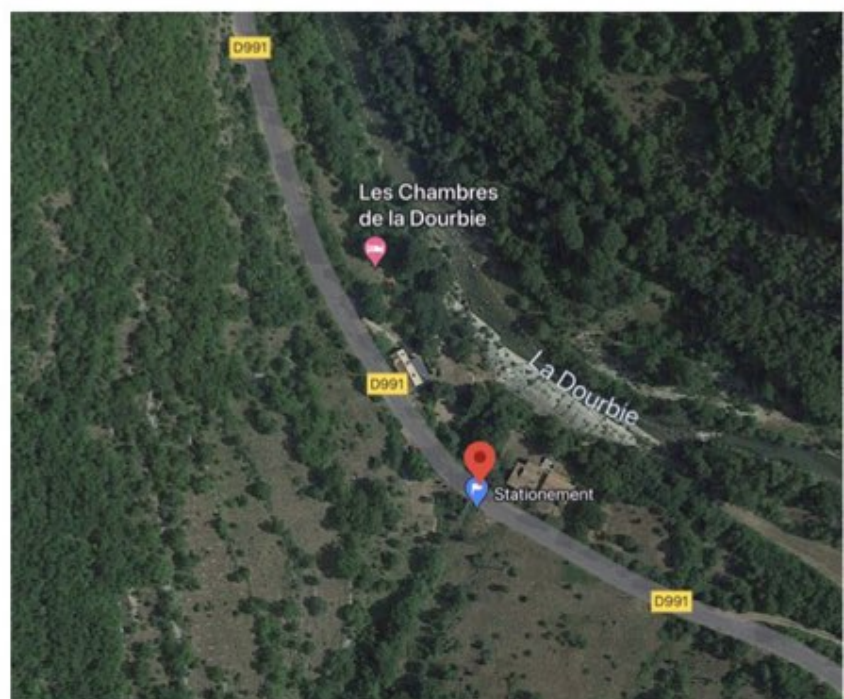
**23 Octobre 2022.**

**Concrétisation : acceptation du No-Kill - Dourbie** D'une longueur de **1 kilomètre 400** sur la départementale D991 Le No-Kill est situé : Entre La Roque Sainte Marguerite et Nant en amont du **lieu-dit Carboniés (rive droite) Aveyron et L'Hermitage Saint-Pierre (rive gauche) Gard**. À 600 mètres de l'embranchement de L'hermitage un parking sur la droite délimite le début du No-Kill jusqu'au lieu-dit Bombes les Verdiers **attention** ne pas se garer sur le parking qui est réservé aux clients des **Chambres de la Dourbie** (excellent gîte qui surplombent la rivière, avec Fabienne et Pierre, amoureux de la Dourbie. <http://www.leschambresdeladourbie.fr/>)

Nous Rappelons, pas de prélèvement, hameçons sans ardillons ou ardillons écrasés, époussette préconisée pour remise à l'eau. Poisson nageur, hameçons simples ardillons écrasés.)

**1 Départ : Coordonnées GPS 44.087915, 3.269110.**

**2 Arrivé : Coordonnés GPS 44.082980, 3.276199.**



**28 octobre 2022.**

**des journées restauration frayères Dourbie** sur le secteur de Nant. Le choix des sites a restaurer s'est fait sur la base des observations réalisées lors des suivis reproduction de la truite fario, des résultats d'inventaires piscicoles et des volontés locales.



# 01 novembre

**Installation PayPal sur le site** de L'association du Collectif des 3 Aappma(s) du bassin versant de la Dourbie

<https://www.lesaappmabvdourbie.com>



Merci pour votre don de 5,00 EUR à  
Association du Collectif des 3 Aappma du  
bassin versant de la Dourbie.

Faites encore plus la différence et demandez à vos proches de faire le même  
don que vous





# 05 novembre 2022

## Création d'un film prise de consciences

**Réalisation Lily Espla** un avant-goût du montage, avec la participation de nos aînés mis à contribution pour des témoignages et anecdotes sur les temps anciens en comparaison entre l'avant et l'après. En souhaitant une prise de conscience sur l'avenir de notre chère Dourbie.



# 10 novembre 2022

**Journée dans l'intervention organisée par le Parc Régional des Grands Causses sur la commune de la Couvertoirade, avec LPO qui agit pour la biodiversité par la connaissance et la protection des espèces et l'OFB (office français de la biodiversité) sur le réaménagement d'une vieille lavogne qui désigne une dépression aménagée par l'Homme sur les causses pour collecter l'eau de pluie et abreuver les troupeaux qui pâturent sur les plateaux.**



## Mercredi 09 novembre 2022

Quelques photos prises par l'école de pêche de Millau. sur le Tarn à l'embouchure de la Dourbie, afin de vous renseigner sur l'état actuel de notre rivière et les conséquences inéluctables sur la reproduction des poissons et la santé de l'écosystème.



**Truite de 38 cm.** 🙌



**Nageoire** 🙌



**parasites** 🙌

## Le 18 Novembre 2022

Saluons l'initiative de **Richard Fiol** Maire de Nant qui a pris l'initiative d'une réunion citoyenne pour présenter les constats d'ores et déjà connus des effets du réchauffement climatique sur l'eau, l'énergie, la biodiversité, les filières agricoles...

Des groupes de travail ont été dispatchés aux intéressés. Nous allons, bien entendus, participer au groupe de l'eau.



## CRISES DU CLIMAT ET DE LA BIODIVERSITÉ : DEUX FACES D'UNE MÊME PIÈCE

Nous sommes aujourd'hui confrontés à deux urgences, provoquées par l'homme et intrinsèquement liées, celle du changement climatique et celle de la perte de biodiversité. Toutes deux menacent le bien-être des générations actuelles et futures.

**Le 19 novembre 2022**

Nous sommes heureux de vous faire part de la contribution et du soutien du **Crédit Agricole de Millau**, grâce à son Directeur **Mr. Joël Vaissac** et la participation de **Charles SCHACKIS**.

Ce chèque, ainsi que vos nombreux dons et abonnements, rendront faisable la réalisation d'actions environnementales sur notre rivière. Merci encore aux pêcheurs, propriétaires riverains et amoureux de la Dourbie. Sans vous tout cela ne serait pas possible ! 🙏



## **IMPORTANT**

**Formation avec OFB des gardes Pêche assermentés 2022.  
(3) gardes de plus sur la Dourbie pour la saison 2023 et une formation supplémentaire pour d'éventuels volontaires dans la même année.**

**Formation théorique, mise en situation, cohésion d'équipe et partage d'expériences. Des gardes tout du long de l'année.**

**Merci à tous les bénévoles qui investissent leur temps dans la défense des milieux aquatiques, ils sont les premières sentinelles des rivières.**



## Le 01 décembre 2022

Réunion de la Commission locale de l'eau du SAGE, Tarn-amont et du comité de rivière, sous format élargi aux élus et acteurs du territoire, qui a eu lieu à Verrières (12520).

Discussions engagements Rivière Sauvages / Tarn-Amont, Communauté des Communes de Millau et Maire de Dourbies.



# Vendredi 02 décembre 2022

## Réunion avec la fédérations de pêche Aveyron (Rodez)

Vu les problèmes rencontrés sur la saison 2022 avec les fermetures successives de la pêche en première catégorie dans le département du Gard et Lozère. Un afflux important de pêcheurs avec une température de l'eau a plus de 22° et des baignades sauvages sur la basse Dourbie (exemple : 83 véhicules mercredi 24 août 2022, 17h30 du lieu-dit le Poujol à l'Hymen (sortie de Massebiau, Millau)

Nos propositions n'ont pas été entendues.

Discussions difficiles, d'un niveau de compréhension très réduit, aucun accompagnement positif sur nos revendications, concernant là surfréquentation de la rivière.



## Service Administratif

Fédération de l'Aveyron de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

Tel. | 05 65 68 41 52

Contact | [contact@pecheaveyron.fr](mailto:contact@pecheaveyron.fr) - Site | [www.pecheaveyron.fr](http://www.pecheaveyron.fr)



**Récapitulatif des Réunion pour la Dourbie : du mois de  
mai au 09 décembre 2022**

**Association du Collectif - Bureau 17 réunions.**

**Association du Collectif - Fédération des Grand  
Causses 2 réunions.**

**Association du Collectif - Communauté de communes  
Millau 3 réunions.**

**Association du Collectif - Fédération de pêche Aveyron  
3 réunions.**

**Association du Collectif - HalieutiTarn 3 réunions**

**Association du collectif - Fédération de pêche du Gard  
3 réunions.**

**Association du Collectif - Conférence de presse 5  
réunions**

**Association du Collectif - Tarn Amont 3 réunion**

**Association du Collectif - Riviere Sauvages 2 réunions**

**Association du Collectif - Formations garde 2 Journées**

**Association du Collectif - Salle des fêtes Nant 3  
réunions (tout public) Prise de parole pour la dourbie.**

**Un total de : 46 réunions en 8 mois**

**Ne sont pas prises en compte les réunions individuelle  
de chaque Aappma(s)**

# Vos Questions ?



# Rapport financier

## Ouverture du compte 03 août 2022 🙌

**Crédit :** fête de la Dourbie, cotisation Aappma Gaule millavoise, la Dourbie

**Débits :** paiement e-monsite. Imprimerie chêne vert, verifone PayPal

Assoc. Ass Du Collectif Des 3 - Compte Courant Pro n° 00840710211  
Assoc. Ass Du Collectif Des 3 Aappma Du Bassin Versant De La D

IBAN : FR76 1120 6000 0700 8407 1021 138 BIC : AGRIFRPP812

Date opé.	Date valeur	Libellé des opérations	Débit	Crédit	<input checked="" type="checkbox"/>
		Ancien solde créditeur au 03.08.2022		0,00	
31.08	01.09	Prlv Facture 08/2022 N°2224300105431	5,40		<input type="checkbox"/>
		Total des opérations	5,40		
		Nouveau solde débiteur au 31.08.2022	5,40		

Date opé.	Date valeur	Libellé des opérations	Débit	Crédit	<input checked="" type="checkbox"/>
		Ancien solde débiteur au 31.08.2022	5,40		
03.09	03.09	Versement Millau Republi 2532073 143949		1 040,00	<input type="checkbox"/>
03.09	03.09	Versement Millau Republi 7010076 152105		94,38	<input type="checkbox"/>
08.09	03.09	Retrait Diff. Deficit/verst 07010076	9,90		<input type="checkbox"/>
27.09	27.09	Chèque 7310813	288,00		<input type="checkbox"/>
28.09	28.09	Virement Ass La Gaule Millavoise		300,00	<input type="checkbox"/>
		Total des opérations	297,90	1 434,38	
		Nouveau solde créditeur au 30.09.2022		1 131,08	

## Téléchargement du 08/12/2022

ASSOC. ASS DU COLLECTIF DES 3 AAPPMA DU BASSIN VERSANT DE LA D  
Compte courant n° [00840710211](#)

Solde au 08/12/2022 2 094,56 €

Liste des opérations du compte entre le 30/11/2022 et le 07/12/2022

Date	Libellé	Débit euros	Crédit euros
30/11/2022	PRELEVEMENT FACTURE 11/2022 N°2233400103007	10,88	

## Rappel

Budget de l'association n'est alimenté que par les cotisations des Aappma(s) (300€-200€-200€) et les cotisations des membres adhérents plus des dons.

# Vos Questions ?



# **Projets et orientations 2023.**

## **Un exemple de réformes bénéfiques sur notre rivière L'exécution d'un plan de gestion**

### **Plusieurs axes fondamentaux et complémentaires**

- Partenariat avec les Fédérations de Pêche (Aveyron - Gard) et de Protection des Milieu Aquatique, l'OFB (Office Français de la Biodiversité.)
- Garderie et surveillance du milieu (réglementation, pollutions, maladies...)
- Diagnostic écologique des milieux et plans de restaurations pluri-annuels.
- Développement de la protection de la Dourbie.
- Partenariat avec le Syndicat Mixte du Tarn Amont.
- Partenariat avec les Communauté de communes, Municipalités et Ecoles.

### **Quelques exemples d'actions proposées avec le soutien et l'ensemble des membres de l'association :**

- Militer et constituer une raison, un argument (pour ou contre). Avec une maille à fenêtre
- Définition des masses d'eaux affinée.
- Projet de Garderie plus évolué dans l'investissement, permettant un contrôle adapté.
- Mise en place de zones de baignade et protéger le reste du cour d'eau classé en zone frayères « arrêté préfectoral du 17 décembre 2012. »

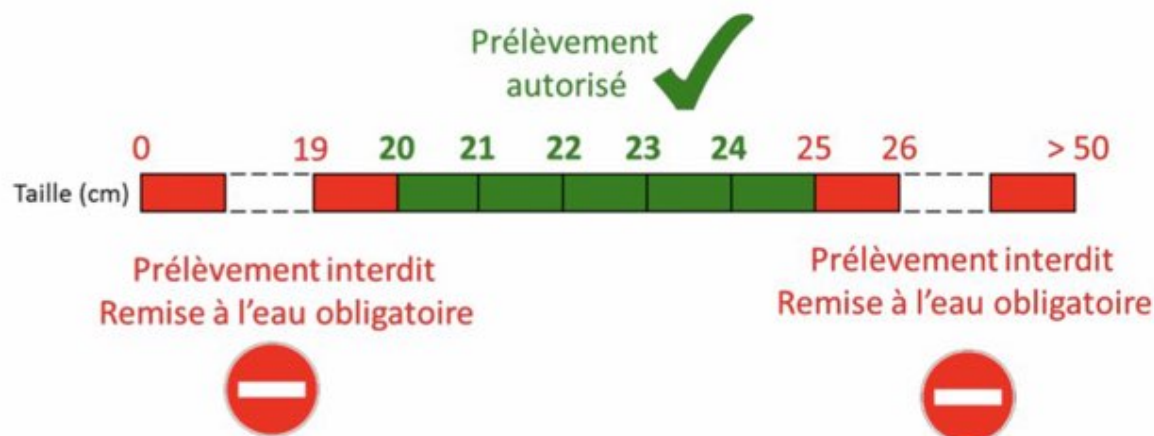
Un des projets Expérimental que nous suivons depuis 2019 :

Explications maille à fenêtre.

Dans le domaine de la pêche, la maille est la taille minimale de conservation d'un poisson pêché

Possibilité d'affiliation à un carnet de captures.





Objectif → protéger gros sujets (meilleurs reproducteurs et trophées) tout en permettant le prélèvement

Mise en place d'un suivi des effets de la fenêtre de capture dès 2019

## Fenêtre de capture truite fario : premiers signaux positifs !

Encadrée par arrêté préfectoral, l'expérimentation a démarré en 2019 sur le bassin de la Brévenne amont, sur le territoire des AAPPMA de Ste Foy l'Argentière et de Bessenay ; à la demande de l'AAPPMA de la vallée du Garon, elle a été étendue en 2020 au bassin du Haut Garon, sur son parcours en gestion patrimoniale. Testée sur 3 ans, il est l'heure de dresser un premier bilan de cette nouvelle gestion piscicole.

### Un suivi historique

Sur la Brévenne, parcours le plus grand et le mieux suivi dans le temps, nous disposons des données acquises par pêche électrique depuis 1986 qui montrent un profil de population très clair avant la mise en place de la nouvelle réglementation : une **grande rareté des poissons à partir de 30cm**, et des truites de 25 à 29 cm peu nombreuses (maille à 23 cm).

Ces observations réalisées par pêches scientifiques étaient globalement confirmées par les suivis des captures des pêcheurs conduits en 2008 et 2019, avec des enquêtes paniers réalisées par les gardes-pêche et des carnets de pêche de bénévoles. Notre fenêtre de capture ayant été mise en place en 2019, et la pêche à la truite étant concentrée essentiellement sur le début de saison, 2019 reste une année témoin sous influence directe de la taille minimale de capture.

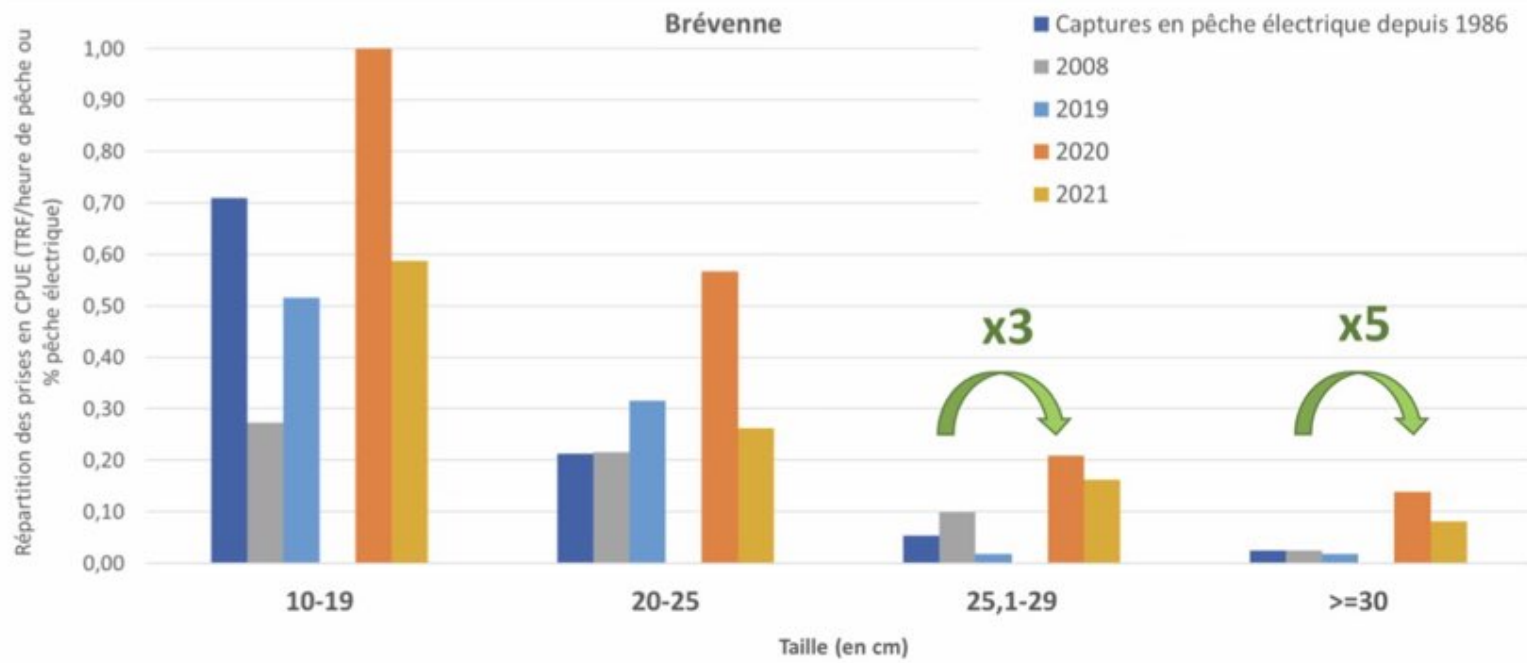
### Un changement s'amorce

C'est vraiment à partir de 2020 que les effets étaient attendus, ce qui est le cas : le nombre de prises par heure de poissons de 25 cm à 29 cm est en moyenne **2 fois plus élevé** sur les saisons 2020-2021, mais surtout la **fréquence de captures de truites de 30 cm et plus** fait un bond spectaculaire et se retrouve **multipliée par 5 !** (cf. Figure 1) (Note : Les écarts entre 2020 et 2021 peuvent probablement s'expliquer par le jeu de donnée modeste recueilli en 2020 dans le contexte COVID, certains pêcheurs assidus tirant les valeurs de prises/h vers le haut).

Si on regarde de plus près ce qui se passe, on voit clairement que la structure en taille de la **population se régénère** avec des quantités de poissons de plus en plus importantes entre 25 et 35cm (cf. Figure 2).

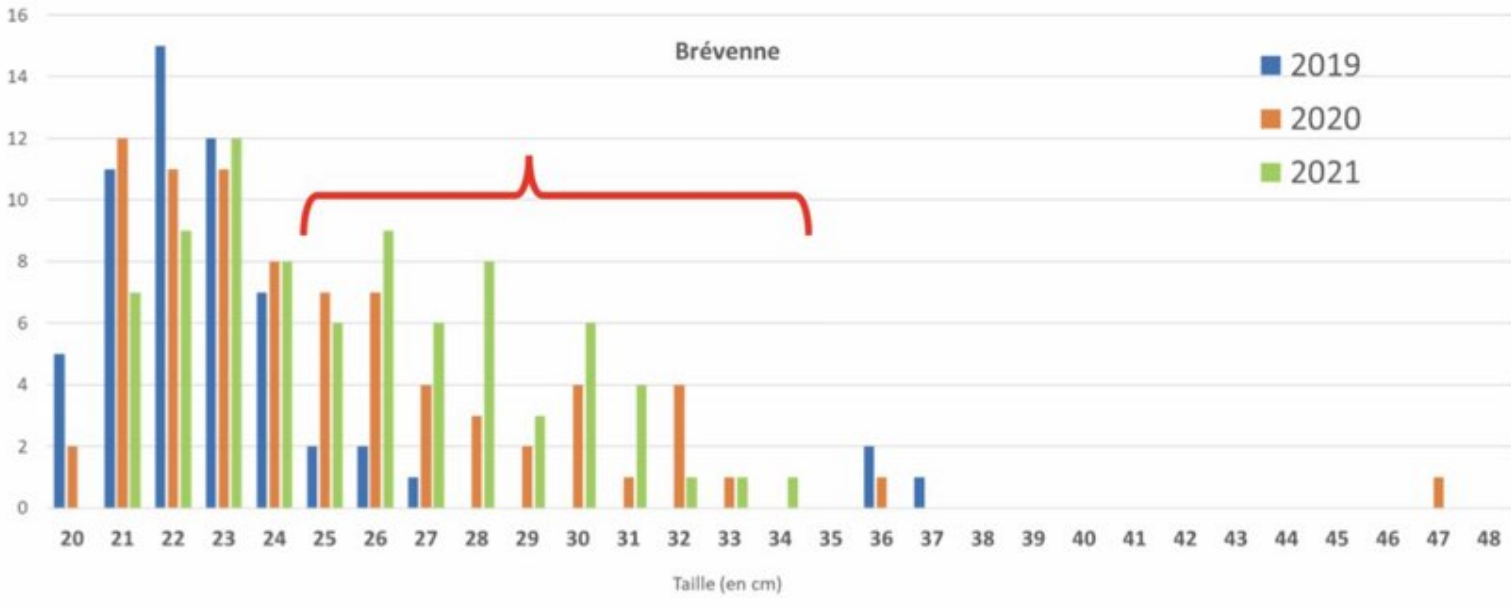
## Zoom sur la Brévenne comparaison 2020-2021 avec 2008-2019

- Maintien des captures de poissons <25cm, y compris dans la fenêtre (prélèvements)
- Poissons entre 25-29 cm : Augmentation en 2020-2021
- Poissons >29cm : Forte augmentation en 2020-2021



## Zoom sur la Brévenne

- Les 20-25cm toujours bien fournies
- Au-delà de 25cm, la population se régénère !





# Vos Questions ?



**Accueil de nouveaux membres.**

**88 Membres inscrits au site de  
l'Association**



## APÉRITIF - FOUACE

Pour tous ceux qui désirent s'inscrire, une newsletter vous sera envoyée tous les mois.

Veillez pour cela, laisser votre mail à Nathalie, secrétaire de l'association. Pour ceux qui veulent s'abonner ou devenir membre, elle prendra aussi vos pièces de monnaie avec un sourire et vous offrira un sticker à l'effigie de :

**l'association du collectif des 3 Aappma(s)**



**Nous vous remercions de  
votre présence a notre  
assemblée, de votre  
compréhension et nous  
vous souhaitons un bon  
apéro !**

